

# L'ÉCHO DU CIRON

—  
**BERNOS BEAULAC**

## LE MOT DU MAIRE

**SEPTEMBRE 2022**

**A tous nos concitoyens,**

L'épisode caniculaire que nous avons vécu en ce mois de juillet sera pour toujours dans les mémoires avec l'incendie qui a ravagé nos communes voisines.

Nous avons partagé l'angoisse et le désespoir des personnes évacuées. J'ai réquisitionné le gîte dans les premières heures ainsi que la salle communale en cas de nécessité pour faire face aux demandes. Le centre opérationnel départemental en a été informé dès les premiers instants et a géré les placements. Cette tragédie a démontré la solidarité dont les administrés ont fait preuve, qu'ils en soient remerciés.

Avec les épisodes de fortes chaleurs la mairie s'est préoccupée de nos aînés et s'y emploie dès que la canicule est annoncée en les contactant individuellement. Néanmoins prenez soin de vos proches et voisins .

La période scolaire s'est terminée sur une kermesse de l'école qui a rassemblé parents et enfants dans une débauche de couleurs et des prestations insufflées par les enseignantes qui ont ravi le public nombreux.

L'occitan la veille a démontré l'intérêt de nos élèves pour cette langue et Rosy, par sa patience et son savoir a su particulièrement les initier ce qui a donné un moment très plaisant pour tous ceux qui à leur âge employait ce moyen d'expression.

Quant à l'association de gymnastique, qui a convié le samedi, les grands et les petits elle a tenu comme chaque année les promesses de qualité que les spectateurs viennent voir.

Après deux ans d'impossibilité, ces manifestations nous replongent dans une vie sociale qui nous a beaucoup manqué.

Le repas offert par le CCAS a également pu avoir lieu et la soixantaine de convives ont loué les préparations de notre équipe de cuisine ainsi que nos surveillantes qui ont assuré le service.

J'associe dans mes remerciements tous les acteurs qui ont permis que ces moments de convivialité puissent avoir lieu.

Un mot sur le nouvel adressage sur lequel l'agent de la poste travaille depuis un an ; il devrait être terminé début 2023.

Je vous souhaite une bonne rentrée et reste à votre écoute.

J. Lartigue Renouil - Maire

# ACTUALITÉ MUNICIPALE

## SAMEDI 10 SEPTEMBRE : JOURNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS !

### A partir de 10h - Inaugurations



Mme le Maire inaugurera à partir de 10h, l'aire de jeux, la ferme d'animation et le city stade, le tout accompagné en fanfare par les musiciens de la Bazadaise.



Toutes les personnes souhaitant y assister seront les bienvenues.

Un grand merci à l'association la Bazadaise pour sa participation.



Rendez vous à 10h à coté de l'école

### A partir de 14h30 - Forum des associations

Retrouvez les bénévoles des associations au stade. Une formidable occasion de découvrir leur activité, de vous y inscrire et de participer gratuitement aux animations qu'ils proposent. (pêche aux canards, animations sportives, soins aux poneys...)

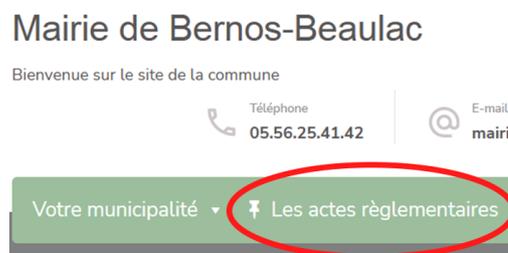


### Commémoration du 8 mai 1945

Cette cérémonie en présence de Mme Le Maire, des anciens combattants, des pompiers et des élus célèbre la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



### Réforme de la publicité des actes



Au 1er juillet 2022 est entrée en vigueur la réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités. (ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021).

Ces publications concernent les arrêtés municipaux, les autorisations d'urbanisme, les délibérations et les procès verbaux. Par délibération, le conseil municipal a opté pour la publication électronique. Vous les retrouverez donc dorénavant exclusivement sur le site de la commune à la rubrique "Les actes règlementaires".



## Les bâtiments et terrains communaux

La commune possède un certain nombre de terrains et bâtiments communaux.

Certains sont utilisés par les associations dans le cadre de leurs activités sportives, culturelles et environnementales.

Les plus utilisés sont les suivants : les terrains de football, le gîte de Bacourey, la bibliothèque, la ferme d'animation, le foyer, la maison des sociétés.

Les différentes responsabilités qui incombent à la commune et aux associations sont différentes :



**La commune est responsable de l'ensemble des immeubles\*** (au sens juridique) ainsi que des terrains qui lui appartiennent. Elle en supporte donc l'ensemble des coûts de construction, de rénovation, d'entretien et de réparation.

En revanche, **les différentes associations qui en profitent gratuitement en sont responsables lors de leur usage** (nettoyage, respect du matériel et des immeubles). Les biens acquis (achats ou dons) par les associations restent leur propriété.

C'est pourquoi la commune aura à sa charge les locaux du club de football (entretien et réparation des bâtiments, vestiaires, éclairage, ...) alors que le club de football aura à sa charge l'usage des immeubles et leur nettoyage ainsi que l'usage et l'entretien des terrains d'entraînements (tonte).



Lors de l'utilisation du foyer, les associations doivent le garder dans l'état de propreté où elles l'ont trouvé, alors que la commune aura à sa charge l'éclairage, le nettoyage hebdomadaire et le chauffage.



Autre exemple, la ferme d'animation aura la responsabilité de l'entretien des terrains grâce aux animaux, alors que la commune aura la charge de la construction ou la réparation d'une clôture.

Ces responsabilités partagées ont pour vocation de permettre aux associations de se développer et de proposer des activités aux Beaulacais dans des locaux ou sur des terrains qui appartiennent à la commune sans exonérer ces premières de leurs responsabilités.

(\*) Définition d'un immeuble :

*Le langage quotidien réduit le mot "immeuble" à la désignation d'un bâtiment urbain. Mais dans le langage juridique le mot désigne tout un ensemble de biens et de droits.*

*La division des biens en, biens meubles et immeubles, fonde l'ensemble des règles concernant le droit des biens (article 516 et suivants du Code civil). La loi distingue les immeubles par leur nature c'est à dire les biens qui ne peuvent être déplacés dont font partie les bâtiments mais aussi leurs accessoires tels, les tuyaux d'amenée d'eau enfouis dans le sol, mais aussi les terres, les produits du sol dès lors qu'ils n'en sont pas séparés, et également, par exemple, les animaux qui sont affectés à l'exploitation d'une propriété. On consultera l'article 524 du Code civil pour ce qui est des immeubles par affectation.*

## PROJET GPSO/LGV

Ce projet, qui un jour n'a pas les fonds européens, comme je l'avais déjà dit, mais qui par ailleurs nous instille des informations sur les interventions d'agents qui sondent les terrains, y compris privés et clôturés, suscite des débats et des prises de conscience.



Photo prise le 8 juillet suite à la réunion LGV/GPSO organisée à Cudos

C'est ainsi que le **collectif des maires** s'est doté d'un nouveau bureau élu par le conseil d'administration réuni le 8 juillet à Cudos. Comme dans le premier collectif, deux coprésidents ont été élus pour représenter les deux pôles du Sud Gironde et Montesquieu.

Co-Présidents : Monsieur TAMARELLE, maire de Saint Médard d'Eyrans, pour Montesquieu

Madame LARTIGUE RENOUIL, maire de Bernos Beaulac, pour le Sud Gironde

Vice-Présidentes : Madame BURTIN DAUZAN, maire de Saint Selve

Madame DULUC, maire de Balizac

Secrétaire : Monsieur DEDIEU, maire d'Origne

Trésorier : Monsieur PELLETAN, maire de Landiras.

Nous allons poursuivre l'action débutée, après la relance du projet, par la réunion tenue à Bernos Beaulac le 6 mai, suivie d'Aiguemortes et de Cudos.

**Je défendrai le projet de réhabilitation des lignes existantes, seules à permettre au plus grand nombre de bénéficier du train avec des gares de proximité**, alors que la LGV traversera notre régions à plus de 300km/h sans rien apporter si ce n'est la destruction massive de plus de 4000 ha.

Il faut se rappeler que Monsieur Macron en 2017 souhaitait prioriser les transports du quotidien plutôt que le projet GPSO ravageur. Que sont devenues les promesses ?

La modernisation reviendrait entre 4,6 milliards et 7,3 milliards d'euros au lieu de 14,3 qui se chiffreront au triple selon les estimations dans dix ans.

A l'heure où l'État demande encore des efforts pour réduire nos consommations d'électricité il faut savoir que chaque pylône demandera 23000 volts, qu'il n'y a aucune lisibilité sur le futur concernant la fourniture d'électricité.

**Je serai donc très investie dans la défense de nos intérêts et mobilisée pour faire échec au projet GPSO.**

Les incendies qui ont ravagé près de 20000 ha de notre patrimoine ont permis de montrer à notre Président la richesse de notre territoire qui a été détruite et il s'est engagé à aider les communes impactées à la revitalisation de ces forêts, il faudra du temps. Il serait mal venu de détruire volontairement 6300 ha pour faire passer une LGV.

Je souhaite que la prise de conscience ne soit pas que de la façade et je resterai vigilante au sein du collectif.



## Tous les chemins mènent...

A la demande de l'association des "**Amis du patrimoine**", Jean agent aux services techniques a réalisé de magnifiques flèches de direction pour accéder au **site de gemmage**. L'occasion pour chacun d'entre vous de découvrir ou redécouvrir ce site et ces animations faites par les bénévoles de l'association.



## Repas de nos aînés



**C'est dans une ambiance conviviale qu'une soixantaine de nos aînés ont été invités par le CCAS de la commune.**

Au menu, petite salade de gésiers maison, noix de basse côte confites et ses pommes de terre sautées maison, brie, brebis, salade et confiture de cerises, tarte tatin maison et boule de glace vanille. Un véritable délice préparé par Amandine, notre cuisinière et Jean.



## **De l'avis de tous, un régal !**

L'après-midi fut ponctuée de chants gascons et d'histoires. Puis chacun est reparti avec un petit cadeau : un porte clef fabriqué par Jean en forme de champignon.

Un grand merci à nos cuisiniers et à Agnès et Gladys au service, qui ont permis que ce moment soit une réussite.

## Zone de CARROY



**La zone de CARROY est désormais accessible à la promenade. En collaboration avec le syndicat du Ciron et l'association ADISHATS, la zone humide a été débroussaillée et s'apprête à accueillir au 2nd semestre une signalétique permettant aux marcheurs, à travers un parcours, de s'informer sur les espèces végétales et d'insectes qui s'y développent.**

La zone est accessible à partir de la halte nautique. Une signalétique faite par Jean, un agent de la commune doué pour nous créer des panneaux en bois, vous indiquera le chemin.

Vous pouvez vous y rendre à partir de la halte nautique. Dos au club de canoë, traversez le petit pont puis tout droit jusqu'au Ciron. Tournez à droite et marchez pendant 300 mètres. Faites le tour de la zone et découvrez une flore luxuriante malgré les conditions de sécheresse exceptionnelle que l'on connaît. Revenez au canoë en passant par la station de pompage. Un grand merci au syndicat du Ciron et à ADISHATS qui ont assumé les objectifs que la commune leur avait fixés.



## Soirée Guinguette



Pour cette soirée du vendredi 24 juin, le public présent a pu profiter au gîte de Bacourey, en plein air, dans la verdure et dans la joie de l'ambiance de cabaret populaire du groupe "la nouvelle Guinguette".

**Ce spectacle, comme celui de l'année précédente vous est offert par la municipalité.**

**Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine samedi 10 juin 2023...**



## L'ESAT Ferme de la Haute Lande, association ADISHATS de VILLANDRAUT

L'ESAT Ferme de la Haute Lande à CAPTIEUX et l'association ADISHATS de VILLANDRAUT sont deux structures associatives qui œuvrent pour faciliter la **réinsertion de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles**.

Leurs prestations sont diverses : Entretien des espaces verts, restauration de bâtiments anciens, viticultures, entretien des locaux,...

Elles prennent en charge soit un projet complet comme le débroussaillage d'un site, soit elles mettent à disposition une ressource pour aider des agents dans leur activité quotidienne en cas de vacances ou de maladie par exemple.

La commune de Bernos-Beaulac s'engagera dans cette démarche d'insertion chaque fois que cela sera possible en les sollicitant en priorité. C'est pourquoi vous pouvez voir de nouvelles personnes aux cotés de Jean-François, Jean, Frédéric ou Cathy.

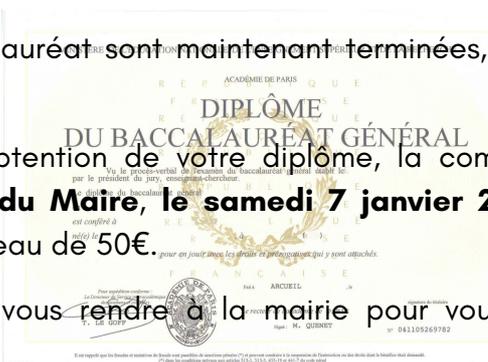
ADISHATS s'est occupé du débroussaillage de la zone de CAROY à la halte nautique et l'ESAT met à disposition de la commune une ressource qualifiée pendant les congés des agents.

## Ils sont à l'honneur !

Les épreuves du baccalauréat sont maintenant terminées, la municipalité vous souhaite d'avoir réussi cette grande étape !

Ainsi, pour célébrer l'obtention de votre diplôme, la commune vous mettra à l'honneur pendant la **cérémonie des vœux du Maire, le samedi 7 janvier 2023**. Mme le Maire vous remettra à cette occasion une carte cadeau de 50€.

Pour cela, vous devez vous rendre à la mairie pour vous inscrire muni de votre diplôme et d'une attestation de domicile.



# L'ÉCOLE

## Inscriptions scolaires - La commune développe ses services

Les inscriptions à l'école primaire sont désormais dématérialisées.

Après une année de test du logiciel, cette année, les parents ont pu inscrire leur(s) enfant(s) à l'école grâce à la plateforme dédiée LAIA (Logiciel d'Aide aux Inscriptions Administratives). Ce site web facilite d'une part l'inscription à l'école, à la garderie ainsi qu'à la cantine par les parents, et d'autre part la gestion administrative par les agents en charge du traitement des dossiers.



Ce logiciel a été développé en interne et n'a eu aucun coût pour la commune.

## La cantine



Depuis le 25 avril dernier nous avons changé de prestataire et travaillons désormais avec la **Société ALBERT**.

La diététicienne de cette société vient chaque semaine faire le point avec Amandine notre cuisinière.

Les repas sont établis sur quatre composants : entrée, plat, accompagnement, dessert. Le fromage a été ajouté mais pour l'équilibre alimentaire l'entrée est supprimée lorsque le fromage est au menu.

Un changement a été mis en place concernant les inscriptions à la cantine. Pour une question de coût jusqu'alors supporté par la commune, tout élève absent inscrit verra son repas facturé, les parents recevront un courrier à cet effet.

## Capteurs de CO2

**Des capteurs de CO2** ont été acquis par la commune pour surveiller la teneur en CO2 de l'air ambiant d'une classe ainsi que la température et le taux de CO2.



Qualité de l'air excellente  
Seuil par défaut:  
Entre 400 PPM à 800 PPM



Qualité de l'air moyenne  
Seuil par défaut:  
Entre 800PPM à 1 000PPM



Qualité de l'air mauvaise  
Seuil par défaut:  
Au-delà de 1000 PPM

En fonction des couleurs, l'enseignant(e) sera alerté(e) et pourra aérer la classe afin de renouveler l'air pour le bien des enfants et de l'enseignant(e).

Coût total : 930 euros - Coût pour la commune : environ 500€ (après subvention de l'éducation nationale)

## Équipement informatique



L'école est désormais équipée d'une **classe informatique mobile**. Il s'agit de 12 ordinateurs portables qui peuvent être facilement déplacés de classe en classe.

Cet équipement vient remplacer des ordinateurs non utilisés ou obsolètes depuis très longtemps. La salle informatique actuelle est au dernier étage de la maison des sociétés et ne permet pas d'accueillir toute la classe.

Ce nouvel équipement nécessite un ensemble de matériels et logiciels qui permettent aux élèves de naviguer sur le web dans un environnement sécurisé, de faire du traitement de texte ou de la retouche d'images.

### **Tous les accès au web sont contrôlés par un matériel spécifique avec des outils de contrôle de l'éducation nationale.**

Cette année, deux enseignantes ont été équipées d'un nouvel ordinateur portable et les autres ordinateurs ont été réactualisés par le changement de leur disque dur vers un disque dur de nouvelle génération beaucoup plus rapide.

**Une imprimante et un nouveau vidéoprojecteur** ont été également acquis.

Tous ces matériels permettent à nos jeunes d'acquérir des connaissances du numérique indispensables à leur vie d'adulte et aux enseignant(e)s d'enseigner dans les meilleures dispositions.

Coût total : 14 300€ - Coût pour la commune : 4 550€ (après subvention de l'éducation nationale)

## LAFUE LURET

Lors du conseil municipal du 31 mai dernier, Mme le Maire a abordé les propositions reçues pour la vente des terrains de LAFUE LURET. Elle s'est mobilisée pour trouver des acquéreurs et ce sont donc 3 propositions qui lui sont parvenues.

Les 6 terrains sont situés en face des logements de Gironde Habitat dans le quartier de la fonderie. Ils avaient été mis en vente au précédent mandat. Cette vente est une aubaine pour la commune.

La délibération lui permettant de signer la vente avec le futur acheteur a été votée lors du conseil municipal du 1er août dernier avant que le permis de construire n'arrive à terme au 12 septembre 2022.

Pour clarifier ce dossier, il convient de préciser que :

- Les terrains sont vendus au prix conseillé par Gironde Ressources, un service départemental spécialisé pour ce type de projet. Le prix conseillé est de 19 € le m<sup>2</sup> pour une superficie de 4 832 m<sup>2</sup>.
- Ces terrains ne sont pas viabilisés. C'est-à-dire que les réseaux d'acheminement de l'eau potable et d'évacuation des eaux usées n'existent pas. Ils seront à la charge du constructeur.
- Les terrains doivent être vendus ensemble. Le permis de lotir ne permet pas de les vendre séparément.

Ces futures constructions ne pourront être que bénéfiques pour la commune tant d'un point de vue économique pour nos commerçants que pour notre école.

D'autres projets sont à l'étude dans la zone artisanale ainsi que sur les terrains de Baillet. Cette municipalité, et plus particulièrement Mme le Maire, travaille au développement de Bernos-Beaulac sur des possibilités jamais exploitées.

# LA VIE LOCALE

Journées européennes du patrimoine - 16, 17 & 18 septembre 2022

Visite guidée gratuite de l'œuvre de **Darie SCHOTTE**

à la **GALERIE & ATELIER DE CÉRAMIQUE**

au domaine du grand Meynon  
samedi 17 & dimanche 18 de 10h à 18h

Renseignements et inscription obligatoire au 06 52 68 99 39



*La Fonderie d'Art*



Boutique en entrée libre

## FONDERIE D'ART

Visites commentées, ponctuées d'anecdotes historiques, découverte de cette fonderie d'art et des gestes traditionnels qu'elle perpétue.

**Entrée libre et gratuite**

- Vendredi 16 septembre de 15h à 17h
- Samedi 17 et Dimanche 18 de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

## Poney club



**Françoise et Elisabeth** vous accueillent au Poney club **Les Galop-Pins** à partir du 7 Septembre, les inscriptions sont possibles dès le 23 Août.

### **Encadrement diplômé BEES1- BFE1 éthologie-BAP**

Les séances se prennent sur RDV à partir de 3 ans pour des cours ou des promenades.

Les cavaliers pourront prendre soin de leur poney ou cheval dans une ambiance familiale et un cadre agréable. L'équitation se pratique sous forme de jeux pour les plus petits, et l'approche éthologique est privilégiée pour les plus grands.

Possibilité de prendre des chevaux en demi pension.

Le manège couvert permet de monter par tous les temps, et une carrière ombragée est très agréable l'été ainsi que des parcours sous les arbres pour les promenades autour du club.

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous et à venir nous voir.**

**Nous serons également présentes avec quelques poneys au forum des associations le samedi 10 septembre.**

**Chemin Baquey  
33430 Bernos Beaulac  
06 87 31 31 09**

# LES ASSOCIATIONS

## Football club SUD GIRONDE - Jean Marc Rassis, élu président du Sud Gironde F.C.

Vendredi, au cours de l'assemblée générale, Jean Marc Rassis, a été élu nouveau président du club de football du Sud Gironde F.C. en remplacement de Sébastien Doleux et Bastien Fellet.

Ces derniers ont indiqué : « La saison a été difficile en raison de l'épidémie qui a entraîné une baisse de l'effectif et l'annulation des manifestations et des propos de certains nous avons décidé de nous retirer de la présidence et de passer le relais à une autre personne qui saura conserver le dynamisme de ce club ».

Mais ils ont précisé rester au service du club.

Les éducateurs ont tour à tour fait un compte rendu de leur saison et ensuite l'organigramme technique a été dévoilé :

Seniors 1 : Sébastien Duprat	06 86 22 07 94	U18 : Alexis Duluc	06 35 47 34 08
Seniors 2 : Bernard Carre	06 82 37 25 53	U16 : Jacques Gaillard	06 16 92 23 84
Seniors 3 : Loïc Le Provost	06 32 23 12 66	U14 U15 : Arnaud Dailh	06 37 49 68 33
Football Loisir : Claude Chenu	06 22 61 59 76	U12 U13 : Vincent Lefrancois	06 62 48 74 82
Seniors féminines : Laurent Bielsa	07 70 43 71 85	U6 A U9 : Vincent Lefrancois	-

Le nouvel entraîneur Sébastien DUPRAT a expliqué son rôle et ceux qu'il entend mettre en place pour la saison prochaine.

Jean Marc Rassis trésorier a fait le bilan financier de la saison écoulée. Puis les présidents de commissions ont été présenté :

- Buvettes + Club House : FELLET Bastien
- Repas + Evénements : DULUC Fabienne
- Goûter après match : FELLET Bastien
- Terrains + Vestiaires + Maillots + Tonte : MENSENCAL Michel
- Finances et partenariat : GAGNEROT Denis
- Equipements + Matériel : DUORTE Thierry
- Pharmacie : CARRE Bernard
- Correspondance : FOUNAOU Christiane
- Relations District et Ligue : RASSIS Jean Marc
- Site Internet : GAGNEROT Ludovic
- Accueil arbitre délégué : CARRE Robert

L'assemblée a arrêté ces travaux afin de procéder à l'élection du Comité Directeur.

Ont été élu : BLOT Sandrine, BRAZIER Mickael, CABANNES Claude, CARRE Bernard, CARRE Robert, DOLEUX Sébastien, DULUC Fabienne, DUORTE Thierry, FELLET Bastien, FOUNAOU Christiane, GAGNEROT Denis, GAGNEROT Ludovic, LE PROVOST Loïc, LEFRANCOIS Vincent, LEGLISE Christophe, LUCAS Jérôme, MENSENCAL Michel, MONTAGNE Marie, RASSIS Jean Marc.

Puis le comité directeur s'est réuni et un bureau a été constitué : Tous les membres ont été élu à l'unanimité.

- PRESIDENT : RASSIS JEAN MARC
- VICE PRESIDENT : DOLEUX SEBASTIEN
- TRESORIER : DUORTE THIERRY
- SECRETAIRE GENERALE : FOUNAOU CHRISTIANE
- SECRETAIRE ADJOINT : LEFRANCOIS VINCENT
- RESPONSABLE SPORTIF : GAGNEROT DENIS

Puis l'assemblée a repris son cours et le bureau a été entériné à l'unanimité par l'assistance nombreuse. L'assemblée nombreuse s'est retrouvée autour du pot de l'amitié.

**Sud Gironde FC**

## Bibliothèque municipale

La Bibliothèque Municipale reprendra ses **permanences le vendredi 9 septembre de 16h à 18h**, ouverte à toutes et tous, comme chaque vendredi en période scolaire.

Vous avez aussi des ouvrages que vous pouvez emprunter à la Poste de Bernos Beaulac.



## L'école de pagaie de Bernos-Beaulac prépare sa rentrée !

**Le club de canoë-kayak ouvre de nouveau ses portes le samedi 03 Septembre 2022** et est prêt à vous accueillir.



Vous avez peut-être pu nous croiser en testant le kayak polo avec CAP 33 cet été, ou bien en visitant les gorges du Ciron en canoë. Ainsi, après cette saison riche en rencontres et en événements, nous sommes prêts à vous faire découvrir, ou redécouvrir le canoë-kayak.

Nous pratiquons le **kayak freestyle** (consiste en la réalisation de figures), le **kayak polo**, le **slalom** et de **nombreuses autres disciplines**. Nous proposons aussi régulièrement des sorties afin de découvrir d'autres lieux et de nouvelles sensations.



Si la pratique en compétition vous intéresse, nous allons régulièrement sur des challenges jeunes ou faisons quelques compétitions amicales. Mais le mot d'ordre du club reste le loisir, même si cela ne nous a pas empêché de décrocher deux titres de championne et vice-championne de France de kayak freestyle en minimes. Dans une discipline aussi diversifiée qu'est le canoë-kayak, le club met tout en œuvre pour répondre aux attentes de chacun. N'hésitez donc pas à venir avec de nouvelles idées.

Au CCKBB, l'âge n'a pas d'importance ! Nous accueillons tout le monde, il faut juste savoir nager. Nous prenons aussi le Pass'sport.

Si vous voulez pratiquer un sport original, diversifié et riche en adrénaline, vous pouvez venir tester cette activité gratuitement. **Les séances se font tous les samedi après-midi entre 14h et 17h.**

Au sein de nos locaux, l'ambiance est familiale, détendue et le groupe vous intégrera sans problèmes.

Nous vous attendons nombreux !

## La Fermette du Ciron - invasion de nichoirs !



Neuf nichoirs ont été accrochés dans les arbres autour de l'école. Ces nichoirs ont été créés par les adhérents de l'association "la Fermette du Ciron" et parrainés par des Beaulacais. Ils sont prêts à accueillir des mésanges, une espèce d'oiseaux qui se nourrit des chenilles processionnaires. Leurs poils sont très urticants pour l'être humain (et les enfants) et sont souvent fatals pour les animaux de compagnie.

*" La mésange est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire. Sa présence sur des zones infectées est un atout primordial dans la lutte alternative contre la processionnaire. Une mésange peut en effet vider à elle seule le nid d'hiver de la processionnaire ou se servir dans vos pièges comme dans un garde-manger. "*

<https://www.lamesangeverte.com/>



**Retrouvez nous au forum des associations le samedi 10 septembre à partir de 14h30 au stade.**

**Adhésion annuelle : 10 €**



Pour toutes informations ou inscriptions : [lafermetteduciron@gmail.com](mailto:lafermetteduciron@gmail.com)

Suivez nous sur notre page facebook [La fermette du Ciron](#)

## Association ADI SHAKTI

**Les cours de KUNDALINI YOGA** de l'association **reprendront le 13 septembre**. Ils ont lieu à la salle des fêtes de Bernos-Beaulac, le mardi de 19h à 20h30. Nous nous réjouissons de vous y retrouver/rencontrer pour commencer ensemble une nouvelle année.

Le Kundalini yoga est une forme de yoga dynamique et puissante accessible à tous quels que soient l'âge, la condition physique ou la souplesse. Sa pratique régulière permet de faire le plein d'énergie, de renforcer la résistance au stress et à la fatigue, d'assouplir et renforcer les muscles et de se recentrer.

Chaque séance comporte des exercices physiques et respiratoires, ainsi qu'un temps de relaxation et de méditation. Chacun pratique avec le corps qui lui a été donné, en respectant ses propres limites.

N'hésitez pas à venir essayer : la première séance est gratuite et sans engagement. Elle vous permettra de voir si cette technique correspond à ce que vous recherchez

**Les cours sont assurés par une professeure diplômée certifiée par la Fédération Française de Kundalini Yoga et l'International Kundalini Yoga Teachers Association.**

*Nous serons présents au Forum des associations le samedi 10 septembre.*



**Pour plus de renseignements, contactez-nous au 06 84 39 52 15  
ou par mail à l'adresse suivante : [association.adishaktielaposte.net](mailto:association.adishaktielaposte.net)**



## Association Terre du corps

**Cet été : Stage 27 - 30 juillet** : Le Mouvement c'est la vie! Séjour de ressourcement au cœur de l'été, animé par Olivier Benhamou, spécialiste de l'art du mouvement et des danses sacrées.

Des vacances autrement pour vivre un merveilleux moment de ressourcement et d'éveil à toutes vos potentialités corporelles: méditation, Yoga de Samara, Lahore Nadi Yoga, danses et mouvements sacrés.

Des pratiques pour vivre la sérénité, cultiver le calme et partir à la découverte de soi-même...



**La rentrée :** Les activités reprendront le mardi 20 septembre :  
18h20 : Méditation  
19h : Yoga de Samara

Le cours de découverte est offert toute l'année

**Tous les renseignements auprès de Pascale Lebailly, association Terre du Corps, 06 31 94 00 58**

## Trail du Ciron

Préparez-vous dès maintenant !

**Il revient le samedi 14 et dimanche 15 janvier**



## Bien vivre à Sainte Germaine

L'association **Bien Vivre à Sainte Germaine** sera présente au **Forum des Associations le Samedi 10 Septembre** au Stade.

Nous vous proposerons des assortiments de bonbons à acheter et pour **divertir les enfants de moins de 12 ans**, une **pêche aux Canards** sera installée. (Gratuite)

Par ailleurs, deux dates à retenir :

Le **Samedi 24 Septembre 2022 à 21 H Grand LOTO**

et le **Samedi 10 Décembre 2022 à 20 H 30 Concours de BELOTE**

Venez nous rejoindre au Foyer Rural.



Bonne fin de vacances  
Le Bureau

## Judo Club Bernos Beaulac



### **Une fin d'année sous le signe de la bonne humeur !**

Le dernier cours fut l'occasion pour les parents de transpirer un peu sur les tatamis en faisant l'échauffement avec leur enfant.

Notre professeur bénévole Pascal a remis les grades pour récompenser la progression, la persévérance et l'assiduité de tous nos judokas en herbe. Et après l'effort, le réconfort et la convivialité avec une auberge espagnole pour clôturer l'année...



Si vous souhaitez nous rejoindre : **retrouvez nous au forum des associations samedi 10 septembre** de 14h30 à 18h00 au stade.

**Pascal vous y attendra avec un atelier de jeux d'opposition et Isabelle, Marie-Hélène ou Mélody, membres du bureau, pour les renseignements ou/et les inscriptions.**

Les cours reprendront le lundi 12 septembre 2022 de 18h30 à 19h30 au foyer municipal. (Possibilité d'essai sur les 2 premiers cours, prévoir un pantalon de survêtement et un t-shirt). Pour les enfants inscrits, le club peut prêter le kimono.

Pour les familles ayant reçu le PASS'SPORT du ministère de la jeunesse et des sports, la réduction de 50€ s'appliquera sur la cotisation en échange du coupon.

Rappel des horaires et tarifs

Lundis et mercredis

Petits 18h30 - 19h15

Grands 18h30 - 19h30 Petits, Débutants 1ère année : 80€

Grands : 85€

Licence fédération obligatoire : 41€ sauf nés en 2018 la licence est à 21€.

L'ensemble des cours sera bien évidemment adapté en fonction des mesures sanitaires du moment.

**Nous vous attendons nombreux, bonne rentrée à tous.**



Pour tout contact : [judoclubbernosbeaulac@gmail.com](mailto:judoclubbernosbeaulac@gmail.com)

Isabelle 06 62 69 11 68 ou Marie-Hélène 06 79 36 63 41

# LE MOT DE L'OPPOSITION

L'actualité est riche en cette période estivale, surtout dans notre belle région. Nous tenons à dire bravo à nos pompiers et à saluer leur courage et leur dévouement dans la lutte qu'ils ont menée contre les incendies de La Teste et de Landiras. Ils méritent notre considération et notre respect. N'oublions jamais qu'ils sont là pour nous protéger.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la vie communale à la rentrée. En tant qu'opposition, nous sommes toujours vigilants et nous tenons bon les rênes pour la défense de vos intérêts, malgré les difficultés que nous rencontrons dans l'exercice de la démocratie locale.

Pour l'instant, nous vous souhaitons à tous un bel été, et surtout protégez-vous de la chaleur.

Didier Lambert, Frédérique Gallitre, Didier Rosec / Bernos-Beaulac, notre village

Contact : [bernosbeaulacnotrevillage@gmail.com](mailto:bernosbeaulacnotrevillage@gmail.com)

<https://www.facebook.com/bernos.beaulac.notre.village/>

Vous venez d'arriver sur la commune... ou vous souhaitez tout simplement avoir les informations indispensables sur la commune...

Désormais, un livret d'accueil est à votre disposition à la mairie ou sur le site internet de la commune <http://www.bernos-beaulac.fr>

**N'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie...**



## ENVIRONNEMENT

### Les jardins partagés



Ce projet, qui a été étudié par la commission environnement, a connu un véritable succès. Les cinq parcelles délimitées et préparées par la commune ont été mises à disposition des Beaulacais qui en ont fait la demande.

Ce projet a pour objet de **proposer aux Beaulacais une parcelle de 100m<sup>2</sup>** pour y faire des **plantations de légumes ou fleurs pour un usage personnel**. L'échange, la convivialité et le partage de trucs et astuces de jardiniers seront, sans aucun doute, au rendez-vous.

Une convention élaborée et adoptée lors d'un conseil municipal a été signée entre la commune et les locataires. Cette dernière insiste sur leurs obligations en matière d'entretien du site, de respect de l'environnement, du voisinage et des espèces végétales locales. La commune mettra à disposition des cabanes de jardin pour chacune des parcelles ainsi que des composteurs à usage collectif.

De nouvelles parcelles seront bientôt disponibles.

Renseignements auprès de la Mairie.

## Connaissez-vous bien BERNOS-BEAULAC ?

**Question 1** - Quel est le nombre d'habitants de la commune ?  
A - environ 950 ?  
B - environ 1000 ?  
C - environ 1150 ?  
D - environ 1250 ?

**Question 2** - Quelle est la superficie de la commune ?  
A - plus ou moins 27km<sup>2</sup> soit 27 ha ?  
B - plus ou moins 37km<sup>2</sup> soit 37 ha ?  
C - plus ou moins 43km<sup>2</sup> soit 43 ha ?

**Question 3** - Combien d'enfants sont scolarisés à l'école de Bernos-Beaulac ?  
A - 53 enfants ?  
B - 61 enfants ?  
C - 79 enfants ?

**Question 4** - Combien d'enfants de la commune sont inscrits au RPI (écoles de Bernos-Beaulac et Cudos) ?  
A - 114 enfants ?  
B - 121 enfants ?  
C - 139 enfants ?

**Question 5** - Quelle est la longueur du Ciron ?  
A - environ 90 km ?  
B - environ 97 km ?  
C - environ 102 km ?

**Question 6** - Où le Ciron prend-il sa source ?  
A - à Lubbon ?  
B - à Losse ?  
C - à Houeillès ?

**Question 7** - Le gemmage est une pratique ancienne des landes de Gascogne. Quel est le solvant obtenu à partir de la récolte de l'oléorésine ?  
A - Le lactate d'éthyle ?  
B - Le terpène ?  
C - L'essence de térébenthine ?

## VOUS SOUHAITEZ PARTAGER UN ARTICLE DANS LE PROCHAIN BULLETIN...



... ENVOYEZ-LE DÈS À PRÉSENT À

[bulletin.municipal@bernos-beaulac.fr](mailto:bulletin.municipal@bernos-beaulac.fr)

**Rappel FICHIER D'ALERTE** - Vous voulez être prévenu par sms en cas de problème majeur sur la commune, inscrivez vous sur le fichier d'alerte !

**Seules les personnes ayant rempli le document seront inscrites, ce n'est donc pas automatique !**

*document disponible à la Mairie et sur le site de la commune*

BERNOS  
BEAULAC  
17 Juin 2022

**IMPORTANT - Courrier d'information**

Madame, Monsieur,

Ces derniers mois ont été compliqués pour tous : confinement lié au Covid-19, sécheresse et inondations avec le débâtement du Ciron et par suite de conséquences, nous sommes à la communication. Nous avons constaté que sans nouvelles d'entre vous c'est que les informations rapidement votre s'en sont pas eu du tout. Il nous semble donc important que la commune puisse contacter vos administrations en cas d'urgence.

Jacques-Louis LARTIGUE, Maire

Afin de pouvoir vous contacter en cas d'urgence, nous constituons un fichier d'alerte qui ne sera utilisé qu'en cas d'urgence (inondations, incendie, sécheresse, catastrophe, information communale importante). Nous vous demandons de nous communiquer les informations ci-dessous en remplissant le formulaire ci-joint et nous le retourner par mail [bulletin.municipal@bernos-beaulac.fr](mailto:bulletin.municipal@bernos-beaulac.fr), courrier ou boîte aux lettres de la mairie. Un remerciement est également disponible sur le site de la mairie.

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénoms : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone portable : \_\_\_\_\_  
Téléphone fixe seulement si pas de portable : \_\_\_\_\_  
Adresse email : \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir des informations de la part de la commune de Bernos-Beaulac et prendre note que je puis demander à tout moment d'arrêter de recevoir des informations par mail ou SMS de la part de la commune.

Je ne souhaite pas communiquer les informations demandées.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de vos données (RDP) pour pouvoir contacter la mairie.

Mairie de Bernos-Beaulac - 1 le Bourg Ouzé, 33400 BERNOS-BEAULAC  
05 56 41 41 41 - 05 56 41 41 41  
<http://www.bernos-beaulac.fr>

## ÉTAT CIVIL

### Mariages

- **LAPORTE** Gabriel et **LE TOULLEC** Laure, le 11 juin 2022
- **TOURNIER** Loïc et **CHINOTTI** Manon, le 18 juin 2022
- **BROSSARD** Ludovic et **ROSET** Julie, le 30 juillet 2022
- **ROSSINI** Michel et **SIBIRIL** Christelle, le 06 août 2022

### Naissances

- **GÉRARD** Charles Louis-Marie né le 25/04/2022
- **SAURIN MARCANO** Ambre née le 01/07/2022



## Connaissez-vous bien BERNOS-BEAULAC ? - les réponses

**Réponse 1 :** La commune a aujourd'hui 1143 habitants. En 2019, on dénombrait 1125 habitants, en légère baisse depuis 2010. Pour comparer avec ses proches voisins, en 2019, on dénombrait 792 hab. à Cudos, en baisse depuis 2009. A Capiteux, on compte 1358 hab. en 2019, chiffre en hausse depuis 2013, mais en 1962 la commune comptait 1934 hab.

**Réponse 2 :** La commune a une superficie d'environ 37 km<sup>2</sup>, en grande partie boisée. Nos agents communaux responsables de l'entretien des espaces verts doivent tout de même s'occuper de près de 15 ha de superficie, ce qui n'est pas une mince affaire.

**Réponse 3 et 4 :** 79 enfants sont inscrits à l'école de Bernos-Beaulac dont 65 à la garderie. 139 enfants au total sont inscrits au RPI. Rappelons que la garderie est gratuite et réservée aux enfants dont les parents ont un emploi.

**Réponse 5 et 6 :** Le ciron est long d'environ 97 km et prend sa source à Lubbon dans les landes. Il finit sa course à Barsac où il se jette dans la Garonne.

**Réponse 7 :** La résine récoltée à partir du pin maritime est appelée oléorésine. On en tire, selon la situation géographique, environ 20% d'essence de térébenthine que l'on utilise au quotidien dans de nombreux produits (peintures, vernis, cirage, parfums, ...)

## LA PAROISSE

### Paroisse Notre Dame de Bernos-Beaulac

**Messe à Bernos le samedi 10 septembre à 18h30**

Tous les dimanches, messe à 11 h à Bazas.

*"Peu importe si ce que vous devez faire est insignifiant.*

*Faites-le aussi bien que possible.*

*Mettez-y autant de soin et accordez-y autant d'attention*

*qu'à ce qui vous paraît le plus important car on vous jugera sur ces petites choses."*

*Mahatma Gandhi (1869-1948)*

## SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE EN TEMPS RÉEL

Mairie de Bernos-Beaulac  
Bienvenue sur le site de la commune

Téléphone : 05.56.25.41.42  
E-mail : mairie@bernos-beaulac.fr  
Horaires d'ouverture : L Ma J 9h-12h 14h-17h Me 8h30-12h V 9h-12h 14h-16h

Votre municipalité • Vivre à... • Vie associative et loisirs • CDC et syndicats •



### Mairie de Bernos Beaulac

1 le Bourg Ouest, 33430 BERNOS BEAULAC

05 56 25 41 42

mail : mairie@bernos-beaulac.fr

### Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi 9h-12h / 14h-17h

Mercredi 8h30-12h

Vendredi de 9h-12h / 14h-16h.

### A propos de votre bulletin municipal

**Directrice de publication** - Jacqueline LARTIGUE RENOUIL

**Rédaction** - Isabelle BERNARD

Pascal BERNARD

Amandine WISNIEWSKY

**Mise en page**

Isabelle BERNARD